

## DISPONIBILITÉ

A retourner à la direction académique par la voie hiérarchique pour le 1er mars 2019 - délai de rigueur

NOM : Prénom :  
Nom de jeune fille : Téléphone :  
Adresse Personnelle : E-mail :  
Affectation actuelle : Circonscription :

Je soussigné(e),

sollicite à compter de la prochaine rentrée scolaire 2019 – 2020 :

*(cocher la case correspondante)*

**MA RÉINTÉGRATION SUITE A MA MISE EN DISPONIBILITÉ**

*(la réintégration est subordonnée à la vérification par un médecin agréé de l'aptitude physique du fonctionnaire à l'exercice des fonctions afférentes à son grade)*

**MA MISE EN DISPONIBILITÉ ou RENOUVELLEMENT**

**\* Il est impératif de compléter la demande faite ci-dessus en précisant les motifs (cocher l'une des cases suivantes) :**

**IMPÉRATIF** : *(justifier la demande en cochant l'une des cases suivantes)*

**pour convenances personnelles**

*(exposer les motifs dans le cadre observations).....*

**pour suivre le conjoint ou le partenaire**.....

*(joindre un certificat délivré par l'employeur du conjoint ainsi qu'une photocopie du livret de famille ou du PACS)*

**pour élever un enfant de moins de 8 ans**.....

*(joindre une photocopie du livret de famille)*

**pour soins à donner à un enfant, conjoint, partenaire ou ascendant.**

*(joindre un certificat médical précisant s'il s'agit d'un handicap, d'une maladie grave ou d'un accident, ainsi qu'une photocopie du livret de famille ou du PACS)*

**pour poursuivre des études de** :.....

*joindre des diplômes obtenus l'année précédente ;*

*adresser une justification d'inscription*

*en Faculté, (en l'absence de cette pièce et sans rappel, la*

*disponibilité sera décomptée au titre des convenances personnelles)*

**pour créer ou reprendre une entreprise** :.....

*(joindre tout justificatif en votre possession)*

**pour exercer un mandat d'élu local (accord de droit)** :.....

Observations

Fait le.....  
Signature (obligatoire)

## DISPONIBILITÉ

**Références** : Loi n°84.16 du 11.01.1984 portant statut de la fonction publique de l'État  
(article 51)  
Décret d'application n°85.986 du 16.09.1985 - Titre V (article 42 à 49, RLR 610-6)  
modifié par le Décret 2002-684 du mai 2002

CAS DE DISPONIBILITÉ (Décret de 1985)				
	Articles	Alin.	Motifs et conditions	Durée
<b>DISPONIBILITÉ D'OFFICE</b>	43		Expiration des droits statutaires à congé de maladie prévus à l'article 34 (2°, 3°, 4°) de la loi du 11 janvier 1984	Une année renouvelable deux fois, s'il y a inaptitude reconnue par le C.M.D. à la fin de la 3e année, possibilité d'une 4e année
<b>DISPONIBILITÉ A LA DEMANDE DE L'INTÉRESSÉ(E)</b>		a	Études, recherches d'intérêt général	Ne peut excéder 3 années, est renouvelable une fois pour une durée égale *
	44	b	Convenances personnelles	Ne peut excéder 3 années, renouvelable mais ne peut être supérieure à 10 années pour l'ensemble de la carrière*
	46		Créer, reprendre une entreprise (L. 351.24 du Code du travail) sous réserve de 3 années de services effectifs	Deux années
	47	a	Donner des soins au conjoint, au partenaire (PACS), à un enfant, ou un ascendant, suite à accident ou maladie grave	Disponibilité accordée de droit Trois années, peut être renouvelée deux fois
		b	Élever un enfant de moins de 8 ans ou pour donner des soins à un enfant, conjoint, partenaire (PACS) ou ascendant handicapé nécessitant la présence d'une tierce personne	Disponibilité accordée de droit Sans limitation, si conditions requises
		c	Suivre son conjoint ou son partenaire (PACS). La mise en disponibilité est également accordée de droit pour exercer un mandat d'élu local	Sans limitation, si condition requise (employeur du conjoint implanté dans un département autre que celui du rattachement de l'enseignant)

\* sous réserve des nécessités du service.

**ATTENTION** : L'article 45 du Décret n°85-986 du 16/09/1985 relatif à la disponibilité pour exercer une activité relevant de la compétence du fonctionnaire, dans une entreprise publique ou privée, est abrogé.